

La pétrolière Syncrude poursuivie pour avoir causé la mort de 1600 canards

Le procès de la pétrolière Syncrude à la suite de la mort de 1600 canards dans un bassin de décantation de sable bitumineux à Fort McMurray, en 2008, s'est ouvert en mars dernier. Le procès s'annonce long et fort en rebondissements.

Rappelons les faits. En avril 2008, des centaines de canards sont morts après s'être posés sur un bassin de boues toxiques lié à l'exploitation des sables bitumineux - à une quarantaine de kilomètres de Fort McMurray en Alberta. « Nous sommes tristes et désolés de cette situation », avait affirmé Tom Katinas, président de Syncrude.

Le gouvernement provincial avait alors ouvert une enquête sur ce qu'il qualifiait de tragédie inacceptable. Le gouvernement affirmait que Syncrude n'avait pas de dispositif sonore d'effarouchement en place autour de son bassin pour en éloigner les canards et ne lui a pas signalé immédiatement l'incident, comme l'exige la loi. Le gouvernement a accusé la pétrolière d'avoir rejeté - ou permis de rejeter - une substance nocive dans les eaux d'un secteur fréquenté par les oiseaux. Au total, Syncrude est passible d'une amende maximale de 800 000 \$: 500 000 \$ au niveau provincial et de 300 000 \$ au niveau fédéral.

Première journée du procès

Au début du procès, l'avocat de Syncrude, Robert White, a affirmé que des canards ont effectivement péri dans les bassins mais que l'entreprise plaide non coupable, rapporte le Globe and Mail. Il a soutenu que l'entreprise a commis une erreur et non un crime, ajoutant qu'on devait apprendre et non être puni pour des erreurs.

Syncrude soutient que les oiseaux ont migré plus tôt en 2008 et que, selon l'avis de spécialistes qu'ils avaient consultés, les canards s'habituèrent en quelques heures aux dispositifs sonores. Des arguments qui n'ont pas impressionné Lindsay Telfer, directeur du Sierra Club dans l'ouest du pays qui rappelle que deux lois ont été clairement bafouées. Le procès s'étalera sur plusieurs semaines.

(Source : NOVAE avec CBC et Goble & Mail)

Série d'actions menées à l'île de Grâce

Des travaux d'arpentage, consistant en un relevé topographique afin de connaître les élévations en lien avec les niveaux d'inondations, ont été réalisés à l'automne 2009. Ces travaux visent à connaître la faisabilité d'un aménagement à l'étang de la pointe sud-ouest de l'île de Grâce.

Le projet d'aménagement d'un étang vient en soutien à la mise en place d'une bande de nidification tout autour de l'île de Grâce. Il a pour but de permettre aux couvées de canards de demeurer sur l'île après l'éclosion. Ce type de projet cadre bien avec notre Programme relève et fera partie d'un volet éducation et interprétation auprès de la relève.

À l'été 2010, débutera un projet de réseau de nichoirs sur les propriétés de la Société canadienne de conservation de la nature. Nous prévoyons installer un minimum de 24 nichoirs à canards branchus. Finalement, les bandes de nidifications seront étendues sur de nouvelles superficies. Nous concentrons nos efforts autour des étangs et marais existants et adjacents à la prairie.

Publié par le Regroupement des sauvagins du lac
Saint-Pierre
www.canards.com

Rédaction : Normand Gariépy
Production : Michel et Mathieu Marano
Impression : Page Cournoyer



LE BULLETIN DES SAUVAGINIERS

D' Autray - Richelieu - Nicolet / Yamaska - Maskinongé

Des nouvelles de l'île de Grâce



La première année de récolte de sarrasin réalisée à la suite des travaux d'aménagement réalisés sur l'île de Grâce n'a pas été vraiment bonne à cause des pluies abondantes de l'été dernier. La récolte a donné 9 tonnes de sarrasin sur environ 60 arpents. Par contre, au début de l'automne 2009, 30 arpents ont été semés en épeautre bio dans le but d'une récolte prévue en début d'été 2010. Nous avons hâte d'observer si les oies et les canards vont fréquenter la prairie ce printemps lors de la période de migration. À suivre...

Le chaland a fait le travail

Le chaland construit par notre Regroupement, avec l'appui de nos nombreux partenaires, pour faire la navette entre la terre ferme et l'île de Grâce, a été abondamment utilisé.



Présents au Salon de Trois-Rivières

Des membres du RSLSP étaient sur place au Salon plein air de Trois-Rivières pour accueillir les visiteurs à notre stand et faire la promotion de notre organisme. Nous remercions les commanditaires qui ont participé avec nous à cet événement.

Jean-Guy Dupuis à gauche et Yvon Courchesne à droite sont heureux de recevoir le prix des mains de « BOB », propriétaire de la compagnie G.K CALL qui offre un appeau pour canard GK World Championship Calls.

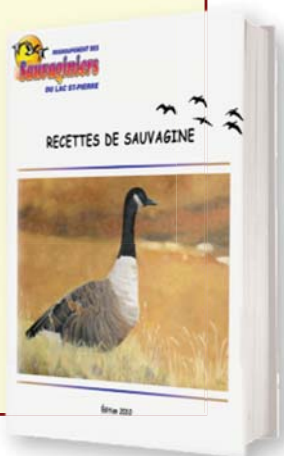


Alec Delage de la Pourvoirie du lac Saint-Pierre commanditaire du voyage de pêche accompagné de Joanie Otis et Jean-Guy Dupuis, respectivement secrétaire et vice-président du RS lac Saint-Pierre.

Livre de recettes

En 2010, il y aura une réédition de notre livre de recettes de canards et d'oies. De toutes nouvelles recettes sont au menu. La page couverture de cette édition est une reproduction de la peinture à l'huile « Halte migratoire » réalisée par l'artiste nicolétaine Milène Courchesne. Milène a participé à deux expositions comme artiste de la relève à Baie-du-Febvre dans le cadre de l'exposition « Regard sur l'Oie Blanche ». Pour information sur le livre:

Yvon
Courchesne
au (819)
293-8085 ou
Claude
Boissonneault
au (819)
233-2534.



Hausse de la population de la Grande Oie des neiges

La population de la Grande Oie des neiges est passée de 25 400 individus en 1965 à 1 428 000 telle que recensée lors de la journée d'inventaire photographique fait le 4 mai 2009; on retrouvait 28 % de la population totale de la Grande Oie des neiges au lac Saint-Pierre. L'estuaire du Saint-Laurent, de Québec à Sainte-Louise, située en haut de Montmagny, était la seule région à déclasser le lac Saint-Pierre avec 33 % de la population. Cependant, le secteur de l'estuaire peut s'étendre sur 200 km contrairement au lac Saint-Pierre qui représente moins de 80 km de rives.

Comité sur la sauvagine du Service canadien de la faune (SCF)

Propositions de modification du Règlement sur les oiseaux migrateurs du Canada pour 2010

Zones d'interdiction de chasse de Nicolet au lac Saint-Pierre

Dans le district de chasse F, on propose de préciser les limites de la zone d'interdiction de chasse de Nicolet dans le district F par l'ajout des coordonnées géographiques. Ce secteur est situé sur le Saint-Laurent, au nord-ouest d'une propriété appartenant au ministère de la Défense nationale (MDN) près de la ville de Nicolet, au Québec. Cela comprend les eaux libres et les marais à l'intérieur d'une ligne tracée entre la batterie n° 5 (46,22524° N et -72,67118° O) et la Longue Pointe appelée OP-6 (46,17162° N et -72,74956° O) sur la propriété du MDN, jusqu'à la limite du Refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet.

- 1) On propose de devancer la date d'ouverture de la récolte de conservation printanière. Actuellement, la date d'ouverture est le 1^{er} avril et on propose une ouverture pour le 1^{er} mars, dès l'année 2011. Ce changement offrira aux chasseurs plus d'occasions de chasse dans les parties sud-ouest du Québec.
- 2) On propose que l'exigence actuelle de n'utiliser que des leurres d'Oie des neiges en phase blanche, lorsque des enregistrements électroniques sont utilisés, soit modifiée afin de permettre l'utilisation de leurres d'Oie des neiges en phase blanche ou bleue. Cela permettrait d'harmoniser la réglementation avec celles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, où l'on permet d'utiliser des leurres d'Oie des neiges en phase blanche ou bleue. D'après les études sur le terrain, l'utilisation d'enregistrements d'appels électroniques de l'Oie blanche pendant les saisons où la chasse à la Bernache du Canada est ouverte n'entraîne pas d'augmentation de la récolte d'oies foncées (Bernache du Canada et Oie rieuse).

Stratégie provisoire pour le canard noir

La Table de concertation sur la récolte sportive des oiseaux migrateurs dans la stratégie internationale de récolte du canard noir participe à l'adoption de la stratégie provisoire suivante: si la moyenne de la population de canard noir des 3 années précédant la saison de chasse est supérieure ou inférieure à la moyenne à long terme (1998 à 2008) par plus de 15 %, alors des changements réglementaires seront apportés par le Canada et les États-Unis.

Si la moyenne de récolte des 5 années précédant la saison de chasse est supérieure à 60% ou inférieure à 40%, alors des changements à la réglementation pourraient être apportés par le Canada ou les États-Unis (ou les deux).



Le Regroupement des sauvagins du lac Saint-Pierre participe à cette table depuis sa fondation, soit depuis dix ans.

Projets à la Baie Lavallière

Le 16 février dernier avait lieu à la MRC Pierre-De Saurel une rencontre sur le suivi diagnostique de la Baie Lavallière. Nous étions représentés par Alain Desmarais, président du RSLSP, et François Bergeron, trésorier. Ont aussi participé à cette rencontre, des représentants du Ministère Ressource Naturelle et Faune, de Canards Illimités, de la MRC Pierre-de-Saurel, de la Société d'aménagement de la Baie Lavallière et un conseiller de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.



Tout est en place pour donner un second souffle à la baie qui se meurt depuis plusieurs années. En 2010, on publiera les premiers résultats d'une étude sur la qualité, le suivi des niveaux d'eau, la sédimentation et les poissons. La cueillette des informations se poursuivra en 2010-2011. Un volet Faune-Agriculture a vu le jour pour diminuer les apports en sédiments et en nutriments sur le bassin versant de la Baie Lavallière. Un plan d'action est présentement en préparation entre le MRNF, CI, la MRC ainsi qu'avec des représentants des milieux agricole et environnemental.

Un plan d'aménagement faunique a été méticuleusement élaboré par Canards Illimités et le MRNF; en voici certains éléments :

- Diversifier les milieux humides en créant deux marais permanent endigués (Marais Saint-Louis) ayant une superficie d'environ 100 hectares et le Marais de la fourche, de 85 hectares;
- Consolider les aménagements existants en faisant la réfection des îlots (beigne), en reconfigurant les canaux et en faisant dévier les eaux qui les alimentent;
- Améliorer l'accès des poissons et contrôler plus efficacement les niveaux d'eau, la végétation et la sédimentation en aménageant un réseau d'étangs et de fossés piscicoles d'environ 6,8 hectares, en faisant la réfection des structures et en effectuant le nettoyage des sédiments à l'embouchure de la rivière Pot-au-Beurre.

Ce beau projet qui nous tient à cœur est évalué à 1,3 million de dollars et sera réalisé en trois étapes s'il est accepté par le conseil d'administration de Canards Illimités Canada en juin 2010. Il faut souligner le professionnalisme et la compétence de tous ceux qui participent à ce projet et souhaiter l'acceptation des budgets pour un héritage faunique de qualité à notre relève. (Source : François Bergeron)

Initiation à la chasse et à la pêche

Le Regroupement des sauvagins du lac St-Pierre, en collaboration avec Héritage Faune, la Fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, offre aux jeunes de 12 à 18 ans et aux dames un programme d'initiation à la chasse et à la pêche.

Ce programme, nommé **Relève 2010**, a pour but de favoriser la relève à la chasse à la sauvagine et à la pêche. Le tir aux pigeons d'argile avec instructeur et la pêche avec guide font partie des activités. Les armes, les munitions, les pigeons, les cannes à pêche, les collations et le dîner sont fournis. Il y aura aussi une journée bagage de canards avec une personne ressource autorisée par le Service canadien de la faune.

Samedi 12 juin: tir aux pigeons d'argile et pêche.

Heure : de 8 h 00 à 17 h 00

Lieu : Club de la Landeroche à Baie-du-Febvre.

Pour information et inscription: François Bergeron (450) 742-7260